

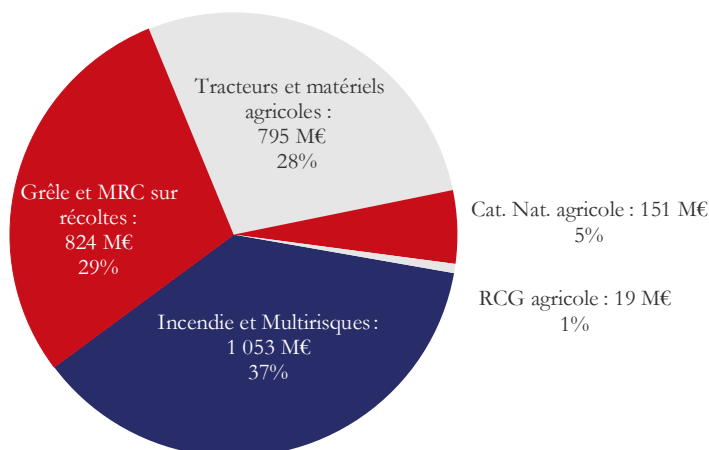
L'ASSURANCE AGRICOLE EN 2025

ASSURANCES DE BIENS
ET DE RESPONSABILITÉ

Synthèse de l'ensemble de l'assurance agricole

En 2025, les cotisations de l'ensemble des **assurances de biens et responsabilité des exploitations agricoles** sont évaluées à 2,8 milliards d'euros, en progression de +0,6 % par rapport à 2024 ; 66 % de ce montant (soit 1,9 milliard d'euros) correspond à l'assurance de dommages aux biens agricoles (contrats grêle et MRC et contrats incendie et multirisques).

- ♦ Répartition des cotisations relatives aux assurances de biens et de responsabilité des exploitations agricoles en 2025



Les encaissements de l'assurance dommages aux biens agricoles s'élèvent à 1,9 milliard d'euros en 2025 et enregistrent une légère hausse de +0,6 % par rapport à 2024.

Cette hausse est portée par les cotisations des contrats incendie et multirisques dommages qui continuent de progresser en 2025 pour atteindre 1 053 M€ (+3,8 % sur un an). Le rapport sinistres à primes de ces contrats se dégrade de 10 points de pourcentage pour s'établir à 60 %, principalement due aux hausses des ratios sinistres à primes des garanties TGN (+27 pts) et incendie (+16 pts). En effet, l'année 2025 a été marquée par plusieurs épisodes de grêle importants.

Les encaissements de l'assurance des cultures (MRC et Grêle) sont quant à eux en baisse de -3,1 % pour représenter 824 M€ en 2025. Au-delà de la grêle, l'année a également connu plusieurs épisodes de pluie, de canicule et de sécheresse, occasionnant une charge de sinistres qui s'élève à 454 M€, en forte baisse par rapport à 2024 (-25,4 %). Le rapport sinistres à primes de l'assurance des cultures s'établit à 55 %, en amélioration de 16 points de pourcentage par rapport à 2024. La baisse des cotisations de l'assurance des cultures est dû à un recul de la dynamique de l'assurance MRC et au repli des cotisations des contrats grêle.

Après deux années de progression liées à la mise en œuvre de la réforme récolte, le marché de l'assurance MRC sur récoltes recule. Ce ralentissement se traduit par une baisse du nombre de contrats (-7,0 %), des cotisations (-3,4 %), des surfaces assurées (-4,5 %), ainsi que des capitaux assurés (-6,2 %) et peut s'interpréter comme une perte de conscience du besoin d'assurance chez certains agriculteurs, notamment avec l'amélioration des ratios sinistres à primes observés sur les deux premières années suivant la réforme. Malgré les différents aléas climatiques survenus au cours de l'année, 2025 est plus clément que 2024, avec un rapport sinistres à primes de 51 % en amélioration de 25 points de pourcentage par rapport à 2024 et une charge de sinistres en recul de -35,9 % sur un an (316 M€ en 2025 après 493 M€ en 2024). Le rapport sinistres à primes brut d'Indemnité de Solidarité Nationale (ISN) s'élève quant à lui à 60 %. Il est important de noter que le rapport sinistres à primes cumulé depuis 2005 s'établit à 92 %, soit un ratio S/P très nettement déficitaire.

Quant aux cotisations des contrats spécifiques grêle, elles continuent de reculer pour la troisième année consécutive pour représenter 199 M€ (-2,3 %). Les indemnités versées augmentent fortement (+19,0 %), à la suite des épisodes de grêle de l'année pour atteindre 138 M€. Le rapport sinistres à primes s'établit à 69 % en 2025, en progression de 12 points de pourcentage par rapport à 2024.

Les cotisations des contrats tracteurs et matériel agricole sont estimées pour 2025 à 795 M€ (+6,6 %) pour le marché national. Le rapport sinistres à primes s'établit à 64 % pour la deuxième année consécutive, représentant le niveau le plus bas enregistré depuis 1994.

Chiffres clés de l'assurance agricole

Marché national – estimation France Assureurs

Contrats incendie et multirisques

	Marché national		
	Cotisations (en M€)	Charge des sinistres (en M€)	Rapport S/P (en %)
2021	850	487	57
2022	887	881	99
2023	927	869	94
2024 (r)*	1 014	506	50
2025	1 053	637	60
Δ 2025/2024	+3,8 %	+25,9 %	+10 pts

Ensemble des contrats sur cultures (MRC + contrats spécifiques Grêle)

	Marché national		
	Cotisations (en M€)	Charge des sinistres (en M€)	Rapport S/P (en %)
2021	549	587	107
2022	653	606	93
2023	856	301	35
2024 (r)**	851	609	72
2025	824	454	55
Δ 2025/2024	−3,1 %	−25,4 %	−16 pts

Contrats tracteurs et matériel agricole

	Marché national		
	Cotisations (en M€)	Charge des sinistres (en M€)	Rapport S/P (en %)
2021	610	419	69
2022	643	463	72
2023	693	535	77
2024 (r)*	746	477	64
2025	795	507	64
Δ 2025/2024	+6,6 %	+6,3 %	–

(r) : révisé
* Révision en raison de l'intégration de nouvelles réponses, de l'élargissement du périmètre de plusieurs acteurs et de la correction de l'estimation du marché. Les comparaisons entre les données à compter de 2024 et celles des années antérieures sont à prendre avec précaution en raison des différences de périmètre.
** Révision des résultats des contrats grêle à la suite de la mise en place de la nouvelle classification des groupes cultures, afin d'assurer une comparaison à champ comparable.



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.